

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : 27 SEP. 2023

OBJET :

Dossier de déclaration préalable en vue de travaux de restauration du lavoir situé rue de la Grande Fontaine

Nombre de conseillers :

En exercice : 29

Votants : 28

N° 2023.09.13

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 19 septembre 2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire.
Madame Evelyne BILBOT est désignée secrétaire de séance

PRÉSENTS : Francis FAYARD, Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Anne-Lise VIALON, Christian CHABERT, Evelyne BILBOT, Sébastien AMBLARD, Christlane LAMBERT, Annick BAROTEAUX, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Duilio NOVARO, Laurent MANTONNIER, Nathalie SORIA, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Fabien PLANET, Francine DAMBRINE, Matthieu NIVOT, Nicolas COLOMB, Emmanuelle GIELLY, José MUNOZ ALVAREZ

REPRÉSENTÉS : Thierry JAVELAS (pouvoir à S. CHEYNEL), Elisabeth LUQUES (pouvoir à F. FAYARD), Dan VILLIOT (pouvoir à F. DAMBRINE), Alain COURTHIAL (pouvoir à E. DELPONT)

ABSENTS : Thierry SANCHEZ

Monsieur Philippe CHAVE, Adjoint délégué à la Protection des Populations, à la Cohésion des Territoires et au Développement Urbain informe l'assemblée de la nécessité d'engager des travaux de maintenance du patrimoine bâti de la commune.

Le lavoir situé Rue de la Grande Fontaine (parcelle cadastrée BE 203) nécessite d'importants travaux de restauration, portant à la fois sur la couverture (réfection de la toiture avec pose de « tuiles canal » posées en courant et en couvert coloris « vieux toit », remplacement de poutres et de chevrons), sur l'étanchéité du bassin, et sur le ravalement des façades existantes.

Ces travaux nécessitent le dépôt d'un dossier de « déclaration préalable » conformément aux dispositions du code de l'urbanisme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'Unanimité avec 28 Pour :

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire ou son représentant à procéder au dépôt d'un dossier de déclaration préalable.

Envoyé en préfecture le 27/09/2023
Reçu en préfecture le 27/09/2023
Publié le 27 SEP. 2023 SLOW
ID : 026-212601652-20230925-DELIB20230913-DE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,





La secrétaire de séance,



Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le 27 SEP. 2023